



Mairie de Chaumontel

Inscriptions scolaires



L'inscription concerne les enfants entrant pour la première fois à l'école (enfants nés en 2015) ainsi que les nouveaux arrivants sur Chaumontel.

DE FÉVRIER À AVRIL 2018

Les parents sont priés de se présenter en mairie, sur rendez-vous, avec
M. BERDOUX Benoit, responsable affaires scolaires.

07.68.58.20.60

01.34.71.03.96

Documents à fournir

1. Fiche de renseignement téléchargeable sur le site internet
www.ville-chaumontel.fr/enfance-jeunesse/scolarite
2. justificatif de domicile de moins de 3 mois
3. carnet de santé
4. livret de famille
5. pièce d'identité des responsables légaux